

**MAIRIE
DE**

SAINT PIERRE DE BELLEVILLE

73220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 16/03/2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire sortant.

Présents : BERARD Olivier – ALLIOD Sophie – VILLARD Michel – LAINEZ ÉLIANE – BOURDIN Jean Pierre – RAMIS Estelle – KEMPLAIRE Matthieu – LAINEZ Mireille – SCHLICK Arnaud – VEKEMAN Ophélie

Absents : Aucun.

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : ÉLECTION DU MAIRE

Le vendredi 20 mars 2026 à 19 heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mr BOURDIN Jean-Pierre, le plus âgé des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-4 et L.2122-7 ;

CONSIDÉRANT que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

CONSIDÉRANT que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme BOUCLIER BEAUCHET Christine 11 (onze) voix

Mme BOUCLIER BEAUCHET Christine, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :

Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

